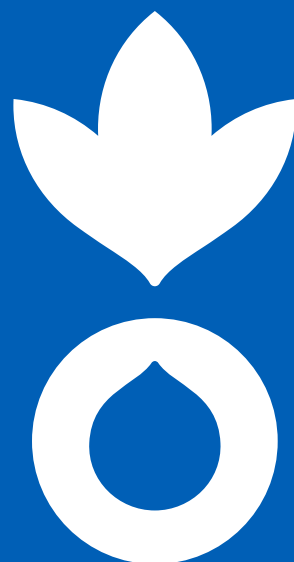


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LA RÉGION NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE



POINTS SAILLANTS

- Conditions favorables de ressources en pâturage et en eau
- Bonne disponibilité fourragère mais accès limité dans certaines zones
- Vols de bétail
- Foyers de maladies actifs à Ouangolodougou (fièvre aphteuse bovine), à Nafana et à Téhini
- Termes de l'échange défavorables et en dégradation



Le projet de surveillance pastorale sur la zone frontalière entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire est mis en œuvre conjointement par Action contre la Faim (ACF) et l'Organisation Professionnelle des Éleveurs du Nord de la Côte d'Ivoire (OPEN-CI).

Ce projet est une activité du projet Approche Territoriale Intégrée (ATINORD)/Résilience, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union européenne (UE).

Les enquêtes de terrain concernent 19 sites sentinelles répartis dans les régions de Bounkani (9 sites) et Tchologo (10 sites) en Côte d'Ivoire. Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire et sont ensuite traitées pour une interprétation statistique et cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivité) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active) et est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Land Monitoring Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené aux versions actuelles des produits a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Les produits sont basés sur les données des satellites SENTINEL-2, SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

TABLE DES MATIÈRES

Points saillants	1
Contexte	4
Conditions générales d'élevage.....	4
Concentration et mouvements de bétail	4
Disponibilité en pâturage	5
Ressources en eau et sources d'abreuvement des animaux.....	7
Feux de brousse	9
État d'embonpoint et de santé des animaux.....	10
Vols de bétail, conflits et insécurité	13
Accès aux marchés, appui au secteur pastoral, disponibilité en aliment pour bétail ...	16
Situation des personnes réfugiées	18
Situation des marchés	19
Marchés à bétail et de produits agricoles	19
Termes de l'échange.....	23
Conclusion	24
Perspectives.....	24
Recommandations	24
Informations et contacts	26
Financements	26

CONTEXTE

La période de juin à juillet 2026 correspond au cœur de la saison des pluies sur le nord de la Côte d'Ivoire. L'installation régulière des pluies, sans séquence sèche prolongée, a permis une reprise végétative précoce et abondante : la fraction de couverture végétale atteint 80 à 100 % sur la quasi-totalité du Bounkani et du Tchologo, avec une anomalie positive de +5 à +15 % par rapport à la normale. Les points d'eau de surface sont remplis, aucun site ne déclare de déficit hydrique et aucune pénurie d'aliment pour bétail n'est signalée.

Ces conditions agroécologiques favorables coexistent toutefois avec des contraintes d'accès et de sécurité qui structurent la vulnérabilité des éleveurs. La mise en culture des terres restreint les parcours autour des villages et alimente les conflits liés aux dégâts de culture ainsi que les tensions d'usage autour des points d'eau. Les vols de bétail, signalés constituent le risque dominant de la période, avec des débouchés identifiés sur les sites d'orpaillage transfrontaliers. Des tensions communautaires à caractère foncier persistent à Téhini, dans un contexte de présence de personnes réfugiées et de leurs animaux, même si aucune nouvelle arrivée n'a été enregistrée. Sur le plan économique, enfin, l'ensemble des marchés reste ouvert et accessible, mais les prix du caprin et de l'ovin reculent nettement par rapport à avril-mai et les termes de l'échange se dégradent, plaçant les ménages pastoraux en situation défavorable en pleine période de soudure.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ÉLEVAGE

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS DE BÉTAIL

La figure 1 montre une répartition relativement homogène des troupeaux à travers les régions du Bounkani et du Tchologo sur la période de juin à juillet 2026. On observe cependant une concentration plus forte autour des principaux axes de transhumance et des points d'eau, notamment dans les zones de Tougbo, Danoa et Nafana.

La concentration du bétail est influencée par la disponibilité des ressources. En cette saison des pluies, les troupeaux se dispersent pour profiter des pâturages et des points d'eau temporaires. Cependant, la persistance de la transhumance transfrontalière maintient une pression sur les zones d'accueil notamment à Bolè, Togonière, Karagbogo et Danoa. Les mouvements sont motivés par la recherche de meilleurs pâturages et points d'abreuvement dans des zones où l'agriculture est moins pratiquée afin d'éviter les conflits agriculteurs éleveurs. Les effets de cette concentration sont une pression accrue sur les ressources locales et des conflits entre éleveurs.

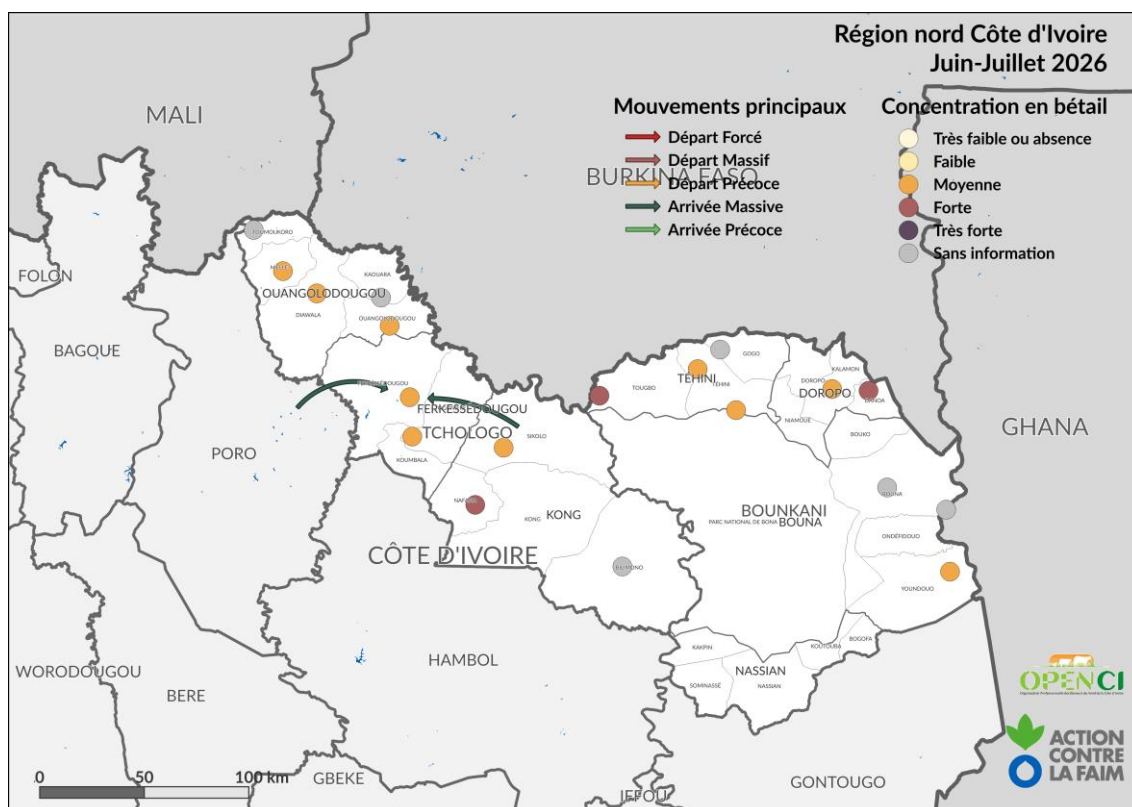


Figure 1 – Concentration du bétail de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

DISPONIBILITÉ EN PÂTURAGE

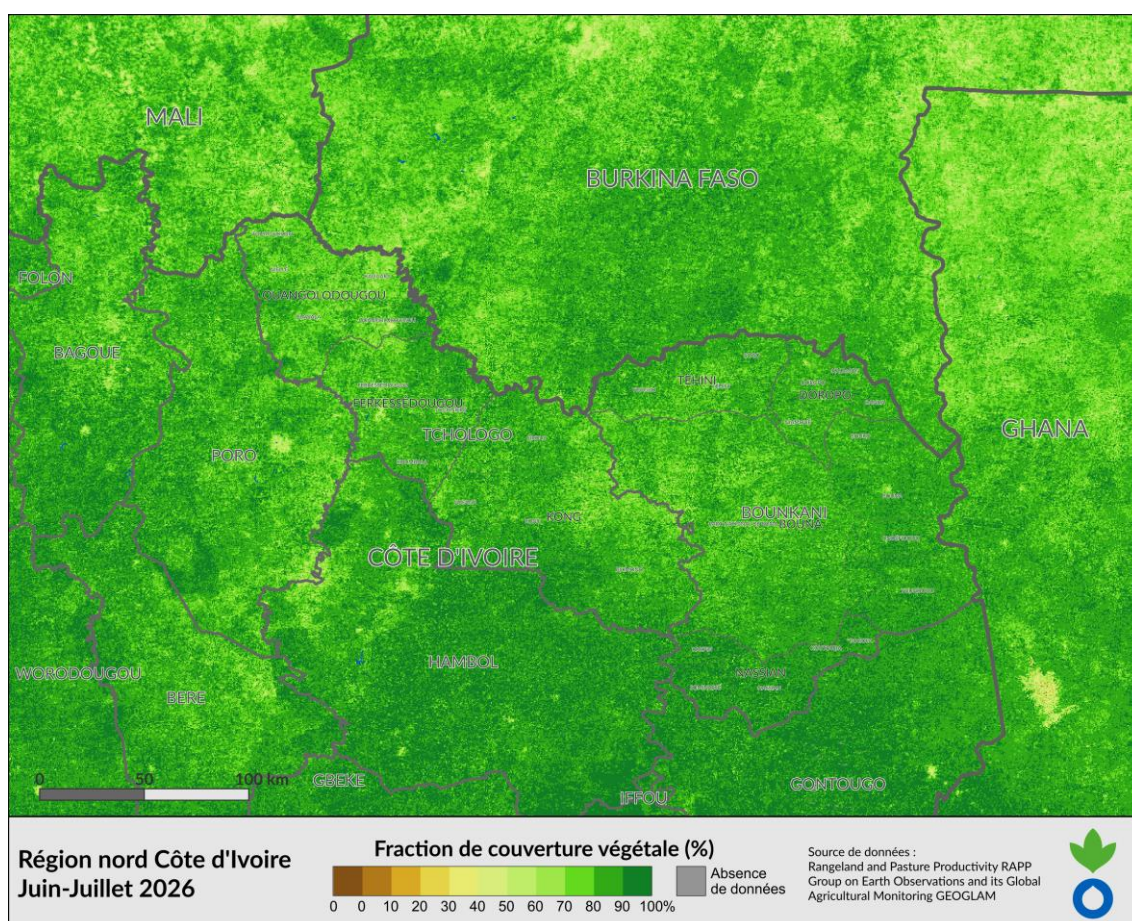


Figure 2 – Fraction de couverture végétale de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 2 présente la fraction de couverture végétale pour la période de juin à juillet 2026. Elle montre une couverture végétale globalement verte, indiquant une végétation active.

La saison des pluies a favorisé une croissance significative de la végétation. Les pâturages sont généralement suffisants, voire très suffisants, comme le confirment les données du terrain pour les sites de Danoa, Doropo, Téhini, Bolè, etc. Cette biomasse abondante est le produit direct du cumul pluviométrique de juin et juillet, mois qui correspondent à la phase de croissance active de la végétation herbacée. Cependant, des disparités existent : certains sites, comme Nafana (Tchologo), font état d'une disponibilité insuffisante car en pratique, l'accès au pâturage est restreint par l'emprise des champs autour des villages, ce qui déplace la contrainte du volume de biomasse vers sa disponibilité effective et vers la gestion des couloirs de passage.

La figure 3 montre l'anomalie de la fraction de couverture végétale dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période de juin à juillet 2026. Les zones en vert indiquent une couverture végétale supérieure à la moyenne, tandis que les zones en orange ou rouge indiquent un déficit par rapport à la normale.

L'anomalie de la fraction de couverture végétale est positive sur la majeure partie de la zone d'étude, ce qui confirme une bonne saison des pluies. Cependant, des poches de déficit sont observées dans certaines parties du Tchologo (comme à Diawala), ce qui pourrait expliquer les cas de pâturages insuffisants signalés.

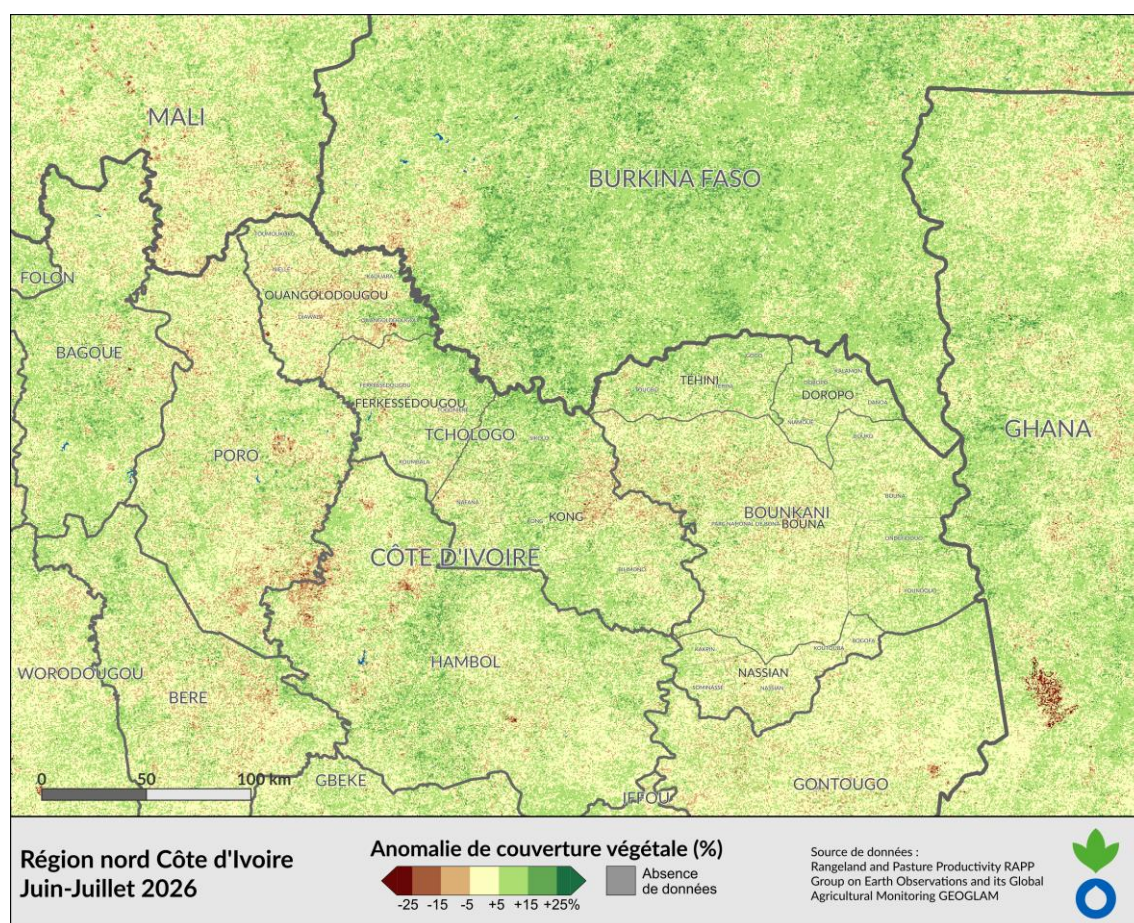


Figure 3 – Anomalie de la fraction de couverture végétale de juin à juillet 2026 sur la région nord de la CI

La figure 4 montre l'état des ressources en pâturage en combinant la disponibilité et la qualité du fourrage dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période juin à juillet 2026.

L'état des pâturages est jugé bon à très bon dans la majorité des sites sentinelles. Ceci est cohérent avec la saison des pluies et les bonnes conditions de croissance de la végétation. Les sites de Nafana et Diawala, qui rapportent des pâturages insuffisants, sont des points d'attention, car cela pourrait impacter l'embonpoint des animaux à moyen terme.

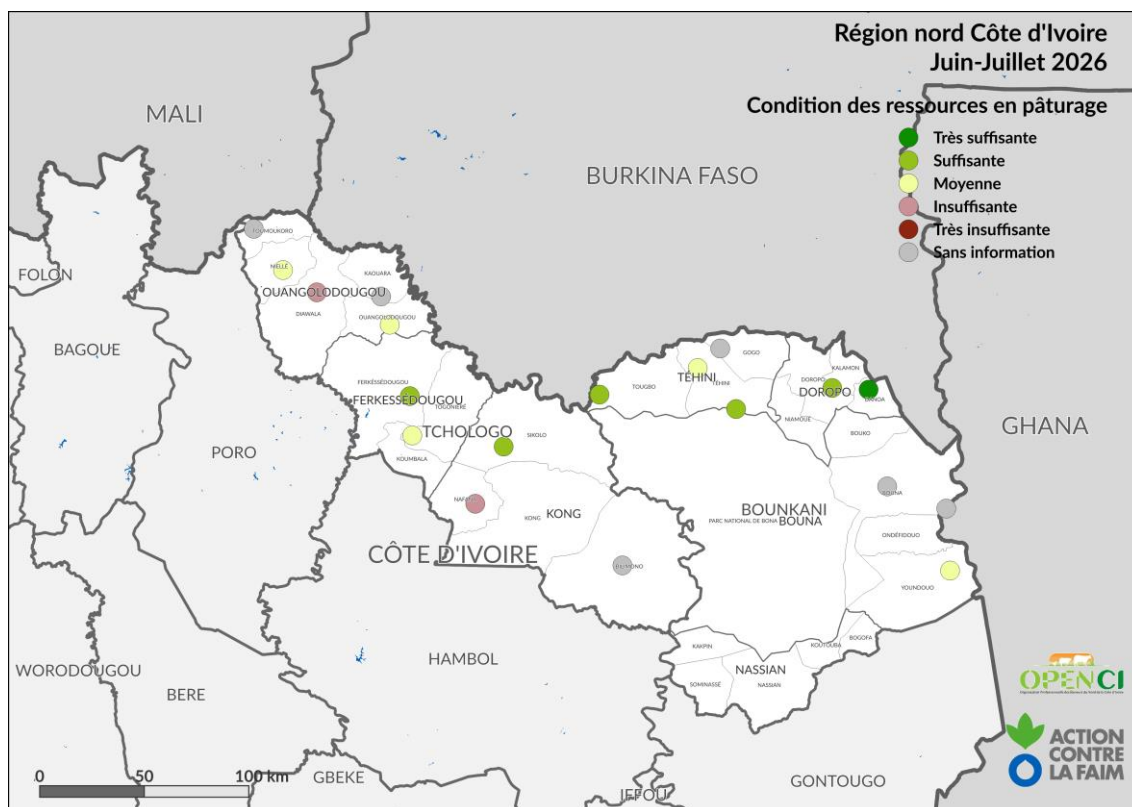


Figure 4 – Etat des ressources en pâturage de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

RESSOURCES EN EAU ET SOURCES D'ABREUVEMENT DES ANIMAUX

La figure 5 illustre l'anomalie de présence d'eau de surface dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période juin à juillet 2026. Les zones en bleu indiquent une présence d'eau supérieure à la normale, tandis que les zones en rouge indiquent un déficit. L'anomalie de présence d'eau de surface est positive dans les départements de Ouangolodougou et Ferkessédougou (région du Tchologo) ainsi que dans le département de Doropo (région du Bounkani), ce qui est typique de la saison des pluies. Les précipitations ont rempli les mares, les marigots et les cours d'eau, assurant une disponibilité en eau abondante pour le bétail mais peut aussi rendre certains bas-fonds temporairement impraticables et gêner la circulation des troupeaux. Les données terrain confirment cette abondance, avec une majorité de sites rapportant une disponibilité en eau suffisante à très suffisante. Toutefois, certaines zones présentent une anomalie de présence d'eau légèrement déficitaires, en particulier Kong et la région du Bounkani (hormis Doropo). Ces zones sont à surveiller car un déficit de remplissage en pleine saison des pluies se traduit généralement par un tarissement précoce des points d'eau temporaires en fin d'année et par une concentration autour des rares points permanents.

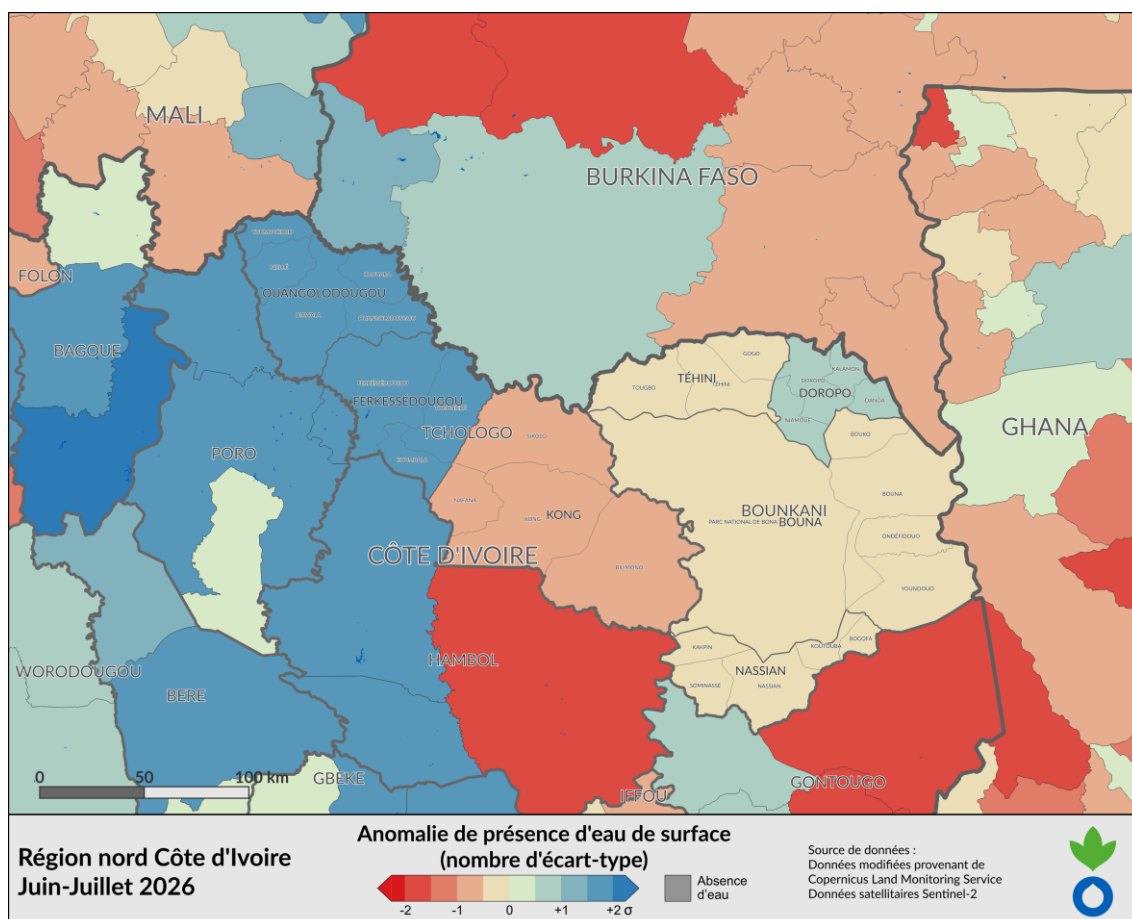


Figure 5 – Anomalie de présence d'eau de surface de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

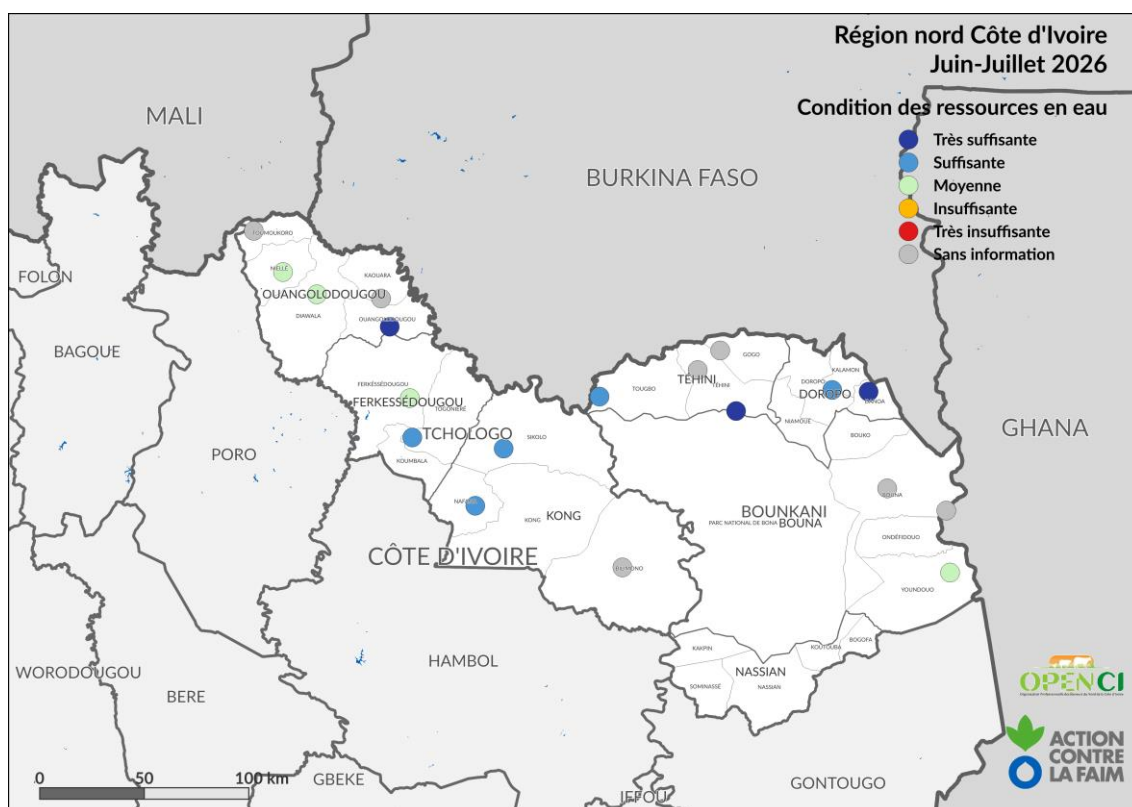


Figure 6 – État des ressources en eau de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 6 présente l'état des ressources en eau, dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période juin à juillet 2026.

L'état des ressources en eau est jugé bon à très bon dans la majorité des sites. Les points d'eau (fleuves, lacs, mares) sont largement utilisés. Dans les sites de Doropo et Piaye, les éleveurs mentionnent également l'utilisation de mares et de flagues d'eau de pluie, ce qui témoigne de la diversité des sources d'abreuvement.

La Figure 7 présente les sources principales d'abreuvement des animaux, classées par type (fleuves/lacs, mares, forages, etc.) dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période de juin et juillet 2026.

Les fleuves et les lacs constituent la principale source d'eau pour le bétail, pour la plupart des sites (Danao, Doropo, Bouna, Piaye, Tehini, Togonieré, Ouangolodougou, Diawala, Niellé, etc.). La dépendance quasi exclusive aux eaux de surface non aménagées est le trait dominant de la période. Elle s'explique par leur gratuité, leur proximité et leur abondance saisonnière. La combinaison de ces différentes sources assure une bonne couverture des besoins en eau du bétail durant cette période. Sur le plan de la résilience, cette dépendance signifie que la situation confortable de juin-juillet basculera rapidement dès le retrait des eaux, avec une concentration mécanique des troupeaux sur les points permanents et une montée des risques de conflit et de contamination.

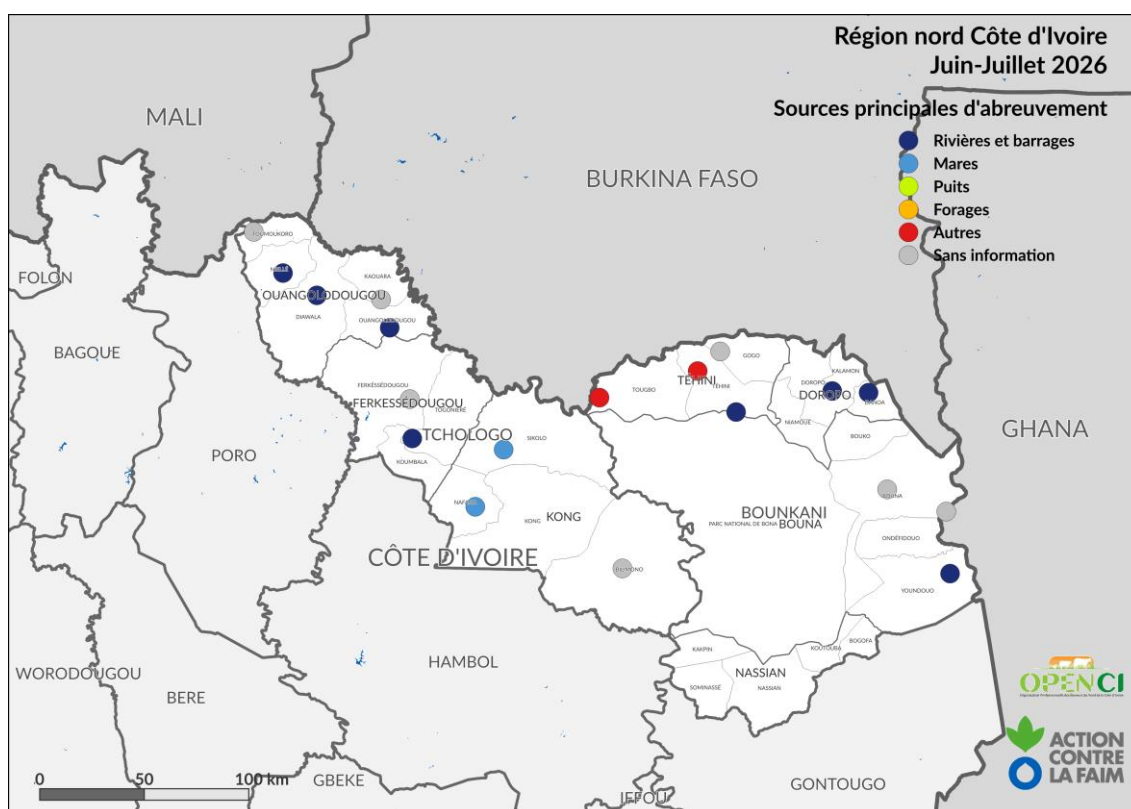


Figure 7 – Sources principales d'abreuvement de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

FEUX DE BROUSSE

La Figure 8 montre la taille et la localisation des incendies et des feux de brousse détectés sur la période de juin à juillet 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani.

La carte montre une activité de feux de brousse modérée. Aucun feu de grande ampleur n'est signalé. Ce résultat est conforme à la saisonnalité du risque : en juin et juillet,

L'humidité des sols et de la biomasse herbacée rend la propagation du feu très improbable, mais il est important de rester vigilant, car les feux peuvent être allumés intentionnellement pour la régénération des pâturages, mais aussi par négligence ou pour des raisons malveillantes.

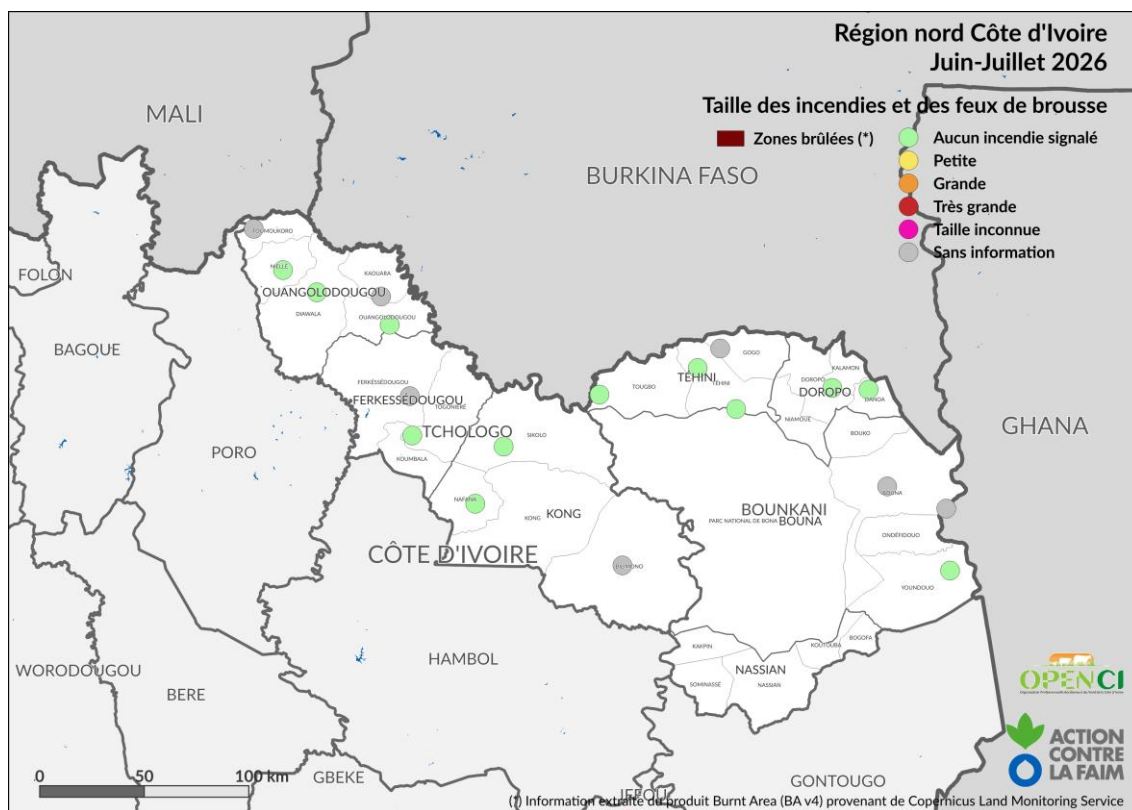


Figure 8 - Taille des incendies et des feux de brousse de juin à juillet 2026 la région nord de la Côte d'Ivoire

ÉTAT D'EMBOINPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

La Figure 9 montre l'état d'embonpoint des petits ruminants (ovins, caprins) dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période de juin à juillet 2026. L'état corporel globalement satisfaisant des ovins et des caprins reflète directement l'abondance fourragère et hydrique de la période. Les sites de Danoa, Doropo, Bole, Ouangolodougou, Nafana, Karagbogo et Poulo rapportent un état « Bon ». Cette situation montre une amélioration en ce qui concerne la situation de la peste porcine. Le site de Togolokaye rapporte un état « Médiocre », ce qui est cohérent avec ses problèmes de disponibilité en pâturage et en eau.

La figure 10 montre l'état d'embonpoint des gros ruminants sur la période de juin à juillet 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani. Le profil des bovins suit la même logique de disponibilité des ressources, avec une sensibilité plus marquée aux contraintes d'accès, car leurs besoins quotidiens en fourrage et en eau sont plus élevés. Les deux sites en état médiocre sont précisément ceux qui combinent une ressource en eau seulement moyenne ou incertaine et un pâturage moyen à insuffisant, Diawala étant l'un des deux sites où la disponibilité en pâturage est déclarée insuffisante. Un signal d'alerte complémentaire, non visible sur la carte d'embonpoint, doit être souligné : l'enquêteur de Téhini rapporte de nombreux avortements chez les bovins, alors que l'état corporel y est jugé bon. Cela indique que la performance de reproduction peut se dégrader pour des

raisons sanitaires ou nutritionnelles spécifiques, indépendamment de l'état de chair, et justifie une investigation vétérinaire ciblée sur ce secteur.

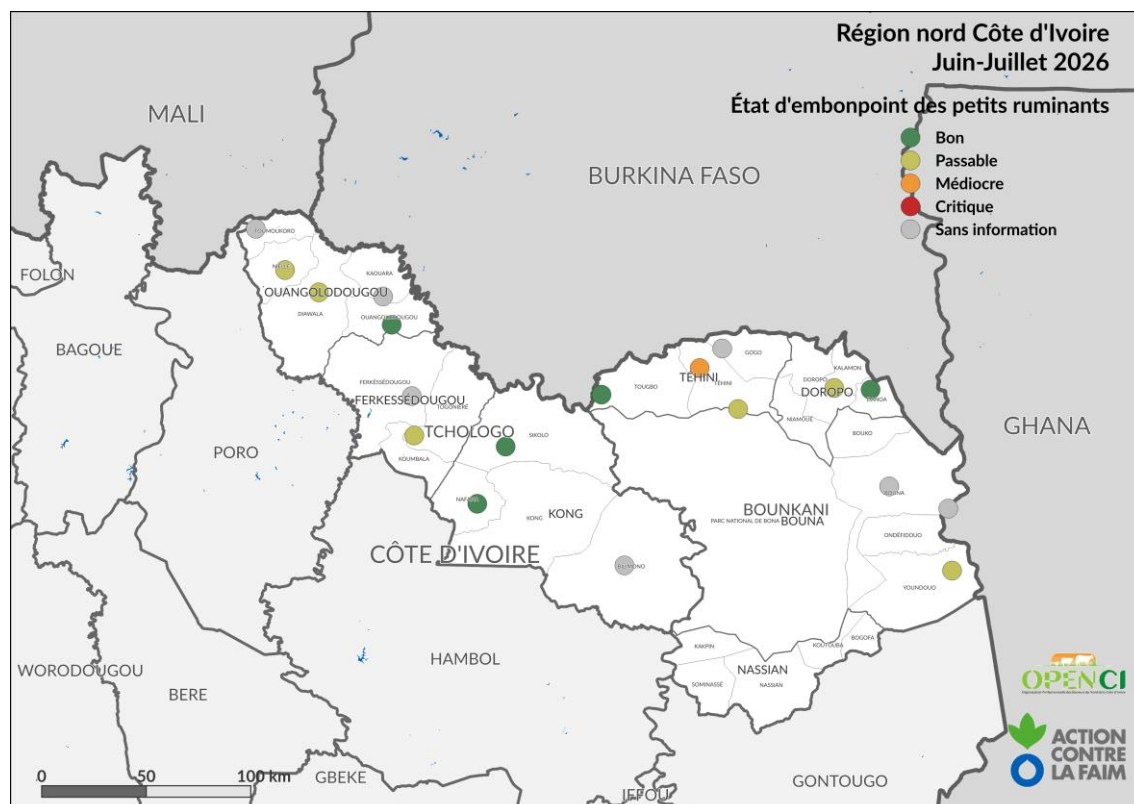


Figure 9 – État d'embonpoint des petits ruminants de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

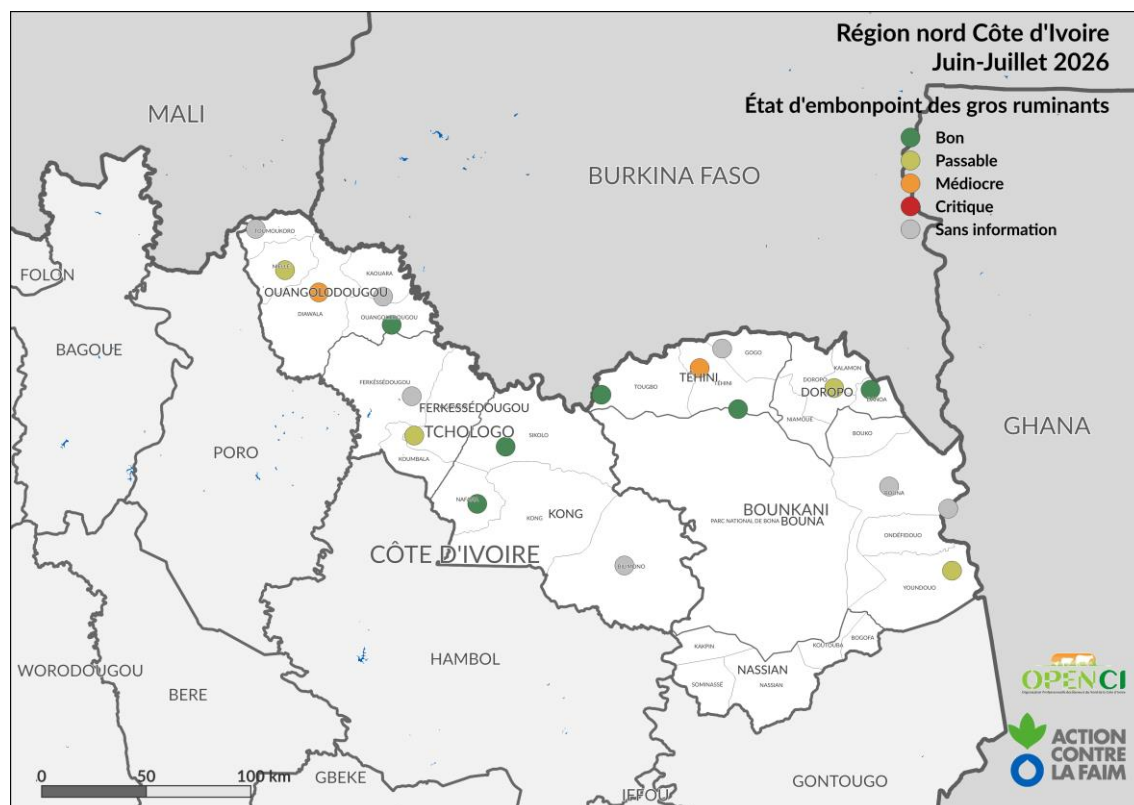


Figure 10 – État d'embonpoint des gros ruminants de juin à juillet 2026 la région nord de la Côte d'Ivoire

La carte 11 décrit la présence de maladies animales dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période de juin à juillet 2026. Dans les localités de Ouangolodougou, de Nfana, de Téhini et de Youndouo plusieurs cas de maladies animales ont été signalés.

La saison des pluies est la période de forte pression pathologique dans la zone : humidité, boue, rassemblement des animaux aux points d'abreuvement et sur les marchés favorisent la circulation des agents infectieux, notamment la fièvre aphteuse et les pasteurelloses, ainsi que les parasitoses internes et externes. Le fait que les foyers se situent à Ouangolodougou et à Nafana, deux sites où l'abreuvement se fait respectivement en rivière et en mare et où la concentration animale est moyenne à forte, est cohérent avec ce mode de diffusion. Les impacts sont économiques et sanitaires : perte d'état, chute de production laitière, mortalités, restrictions de mouvement et dépréciation des animaux à la vente, avec un risque de diffusion transfrontalière compte tenu de la position de Ouangolodougou sur le corridor vers le Burkina Faso.

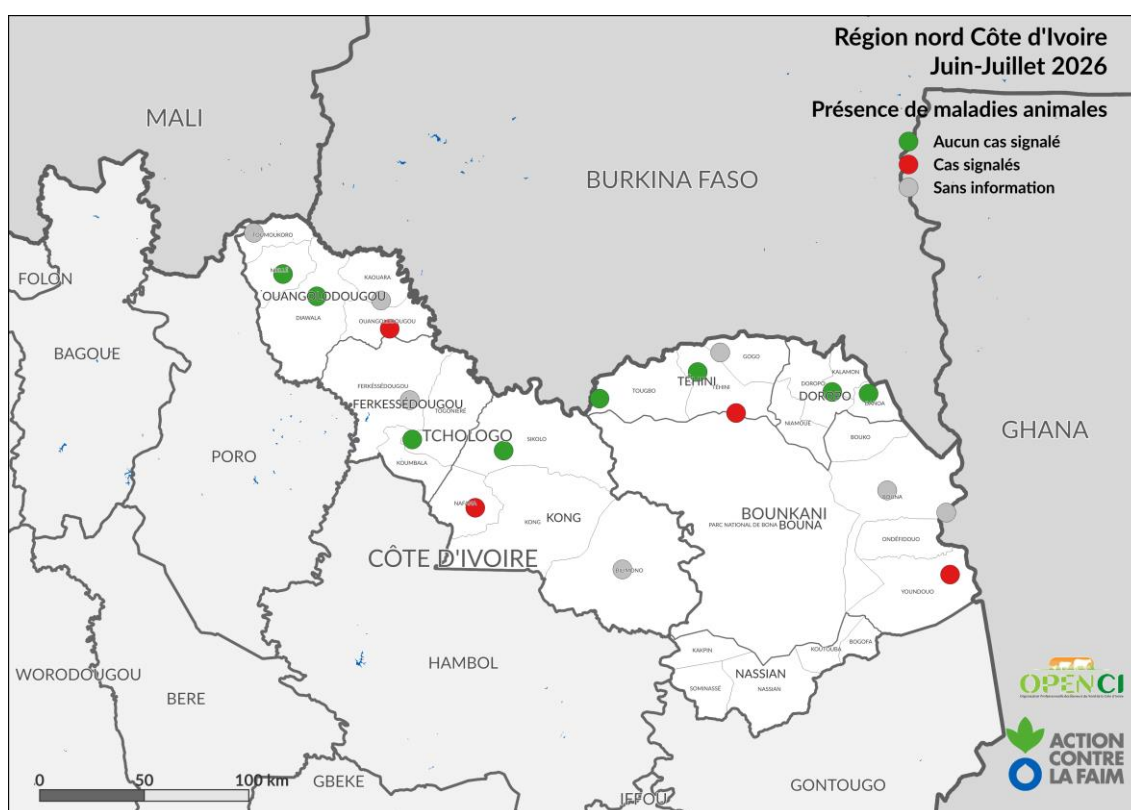


Figure 11 – Signalement de maladies animales de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La Figure 12 présente les causes principales de mortalité animale sur la période de juin à juillet 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani.

Les données montrent que la mortalité est principalement attribuée aux maladies. D'autres causes, comme l'insécurité et les vols, peuvent également contribuer à la mortalité, mais dans une moindre mesure sur cette période. Les avortements des bovins signalés à Téhini sont un signe préoccupant, pouvant être lié à des maladies comme la fièvre aphteuse ou à des carences alimentaires. La réduction de la mortalité passe par la couverture vaccinale, le déparasitage systématique en début et en fin d'hivernage et la déclaration rapide des cas aux services vétérinaires, plutôt que par des appuis alimentaires à cette période de l'année.

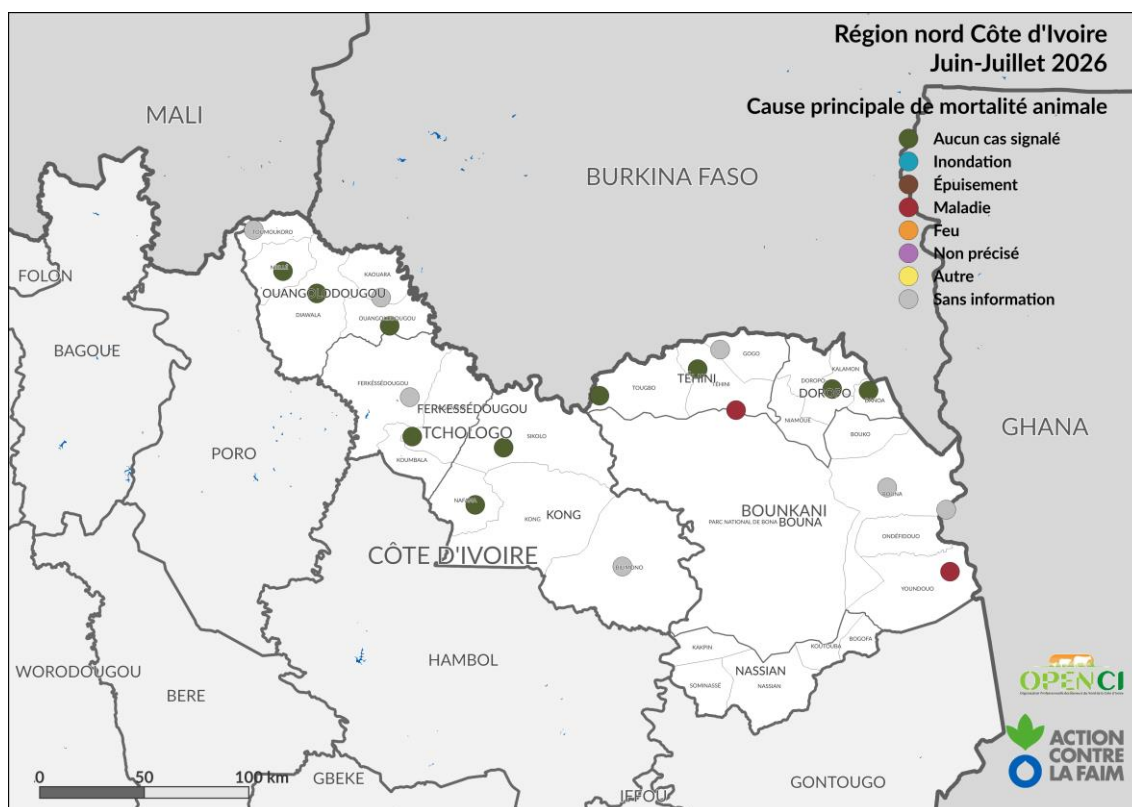


Figure 12 – Cause principale de mortalité animale de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

La figure 13 montre les sites ayant rapporté des vols de bétail sur la période de juin à juillet 2026 dans les régions du Tchologo et du Boukani.

Des vols de bétail ont été signalés dans la plupart des départements, notamment à Doropo (Boukani) et à Karagbogo (Tchologo). Les données indiquent qu'à Doropo, un vol de gros ruminants (bovins) a eu lieu, aboutissant à l'arrestation des voleurs. À Karagbogo, 17 bovins ont été volés. Ces incidents, bien que ponctuels, créent un climat d'insécurité pour les éleveurs et peuvent les inciter à déplacer leurs troupeaux, augmentant ainsi les risques de conflits.

La Figure 14 présente des cas de conflits signalés dans les régions du Tchologo et du Boukani sur la période de juin à juillet 2026.

Des conflits ont été signalés à Téhini (conflit communautaire foncier entre Lorhon et Burkinabè) et à Niéllé (conflits liés à l'accès à l'eau entre les femmes cultivant autour des points d'eau et les éleveurs). Ces deux cas illustrent les deux formes classiques de conflictualité agropastorale, toutes deux directement liées à la saison. La première est le conflit lié aux dégâts de cultures, mécaniquement plus fréquent en juin-juillet lorsque les champs sont en végétation et que les couloirs de passage sont étroits ou non respectés. La seconde est un conflit d'usage de l'espace autour de la ressource en eau, où le maraîchage et les cultures de bas-fonds ferment progressivement les accès traditionnels des troupeaux aux points d'abreuvement.

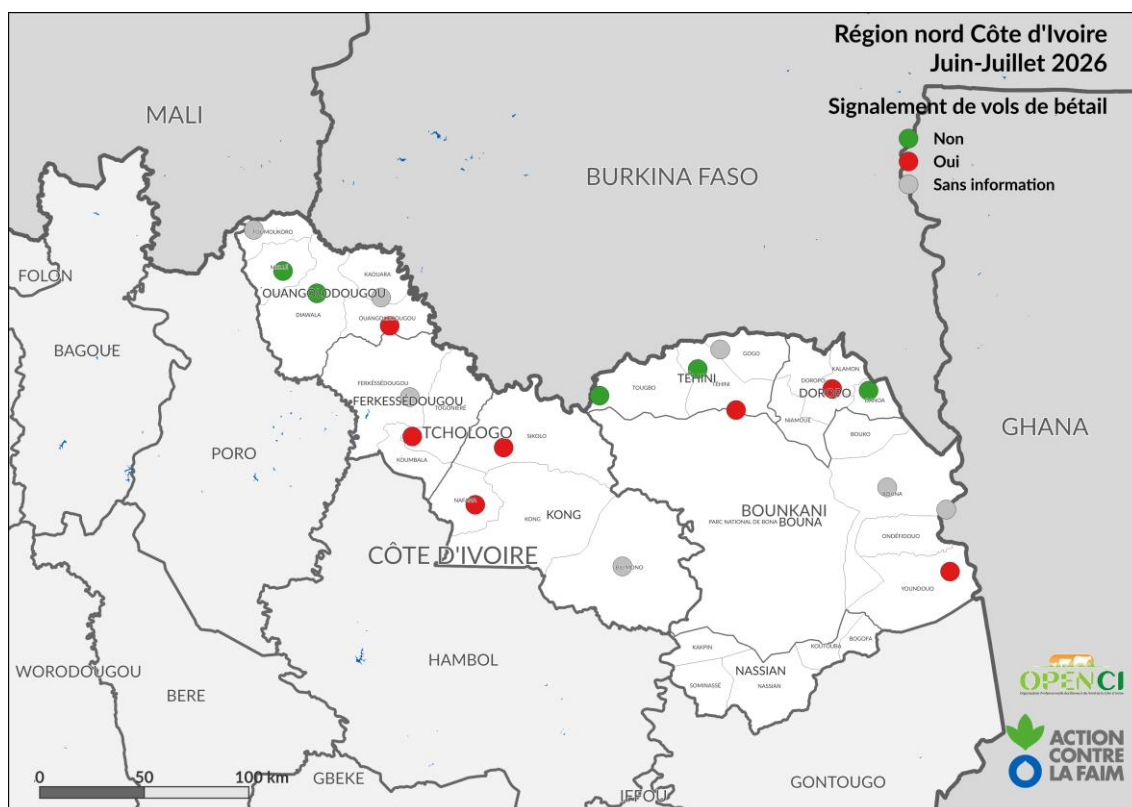


Figure 13 - Vols de bétail rapportés de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

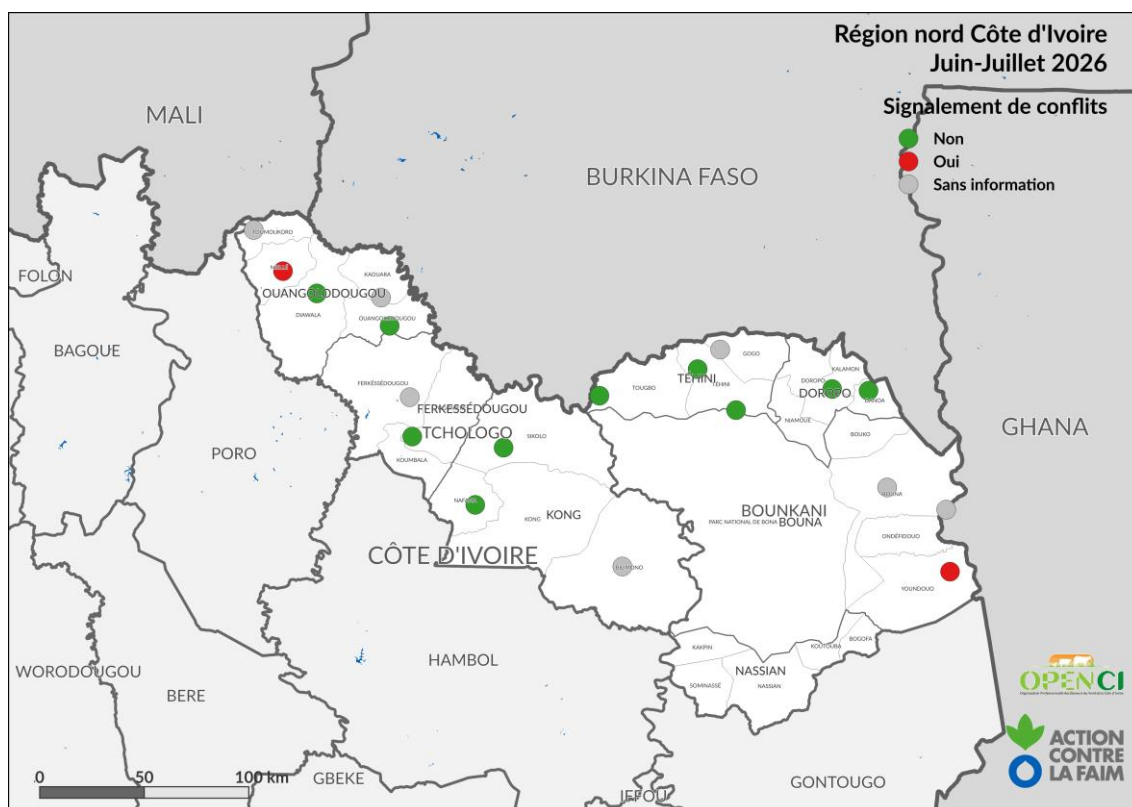


Figure 14 - Conflits signalés de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 15 recense les événements d'insécurité signalés, hors vols et conflits sur la période de juin à juillet 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani.

L'insécurité relevée relève davantage de tensions communautaires et foncières localisées que d'incidents armés ou d'attaques de groupes non étatiques. Cela constitue un point positif pour cette zone frontalière, mais la vigilance reste nécessaire pour deux raisons. D'abord, les sites concernés sont aussi ceux où se concentrent les vols de bétail et les conflits d'usage, ce qui montre que l'insécurité s'installe là où les mécanismes de régulation foncière et pastorale sont les plus fragiles ; le cas de Togolokaye est significatif, puisque ce site cumule tension communautaire, forage en panne et embonpoint médiocre des animaux. Ensuite, la question foncière opposant des communautés autochtones et allochtones est structurelle et peut se durcir rapidement, en particulier dans un contexte de présence de personnes réfugiées et de leurs troupeaux sur les mêmes terroirs. La réduction du risque passe par la médiation, la clarification des droits d'usage et l'implication des autorités coutumières et administratives avant l'entrée en saison sèche, période où la compétition pour l'espace et l'eau s'intensifie.

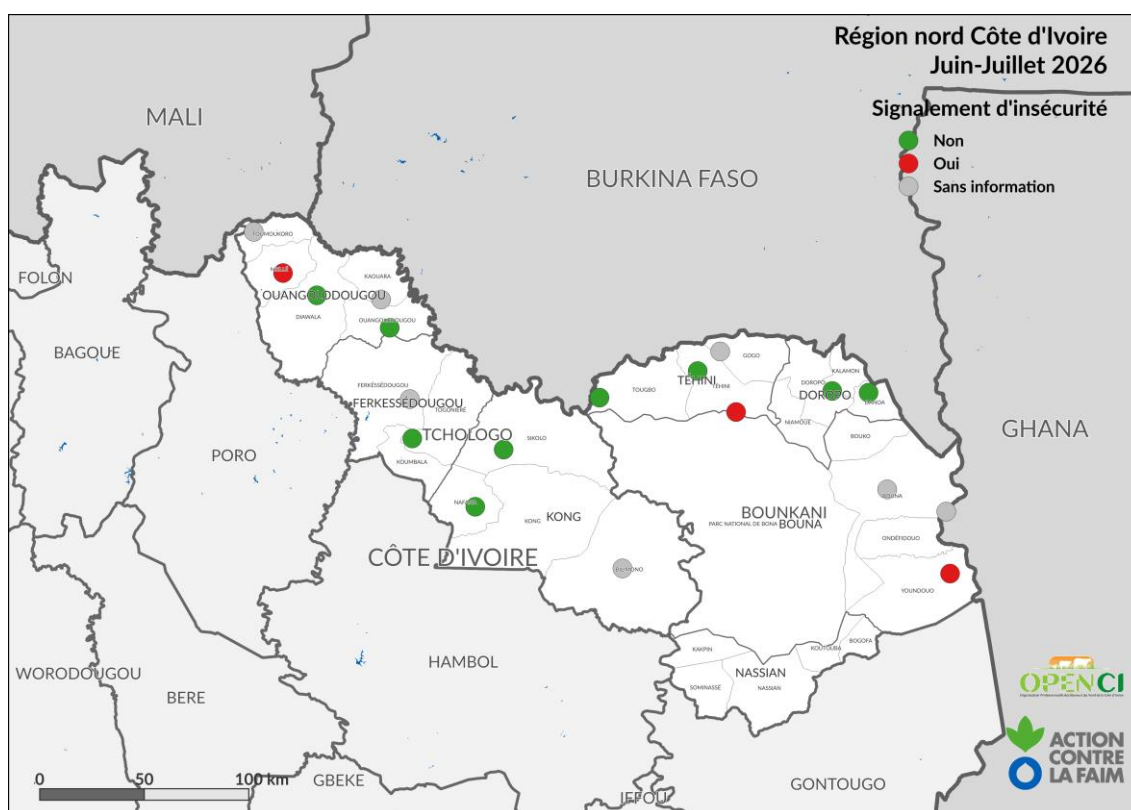


Figure 15 – Évènements d'insécurité signalés de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL, DISPONIBILITÉ EN ALIMENT POUR BÉTAIL

La figure 16 montre les marchés ouverts et accessibles sur la période de juin à juillet 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani.

La quasi-totalité des marchés sont ouverts et accessibles. Les données confirment que les marchés de Doropo, Bouna, Tehini, Togoniere, Ouangolodougou, Kong, Bilimono, Nielle, Poulo, etc., ont fonctionné normalement. L'accessibilité est bonne, facilitant ainsi les échanges de bétail, de produits agricoles et d'intrants.

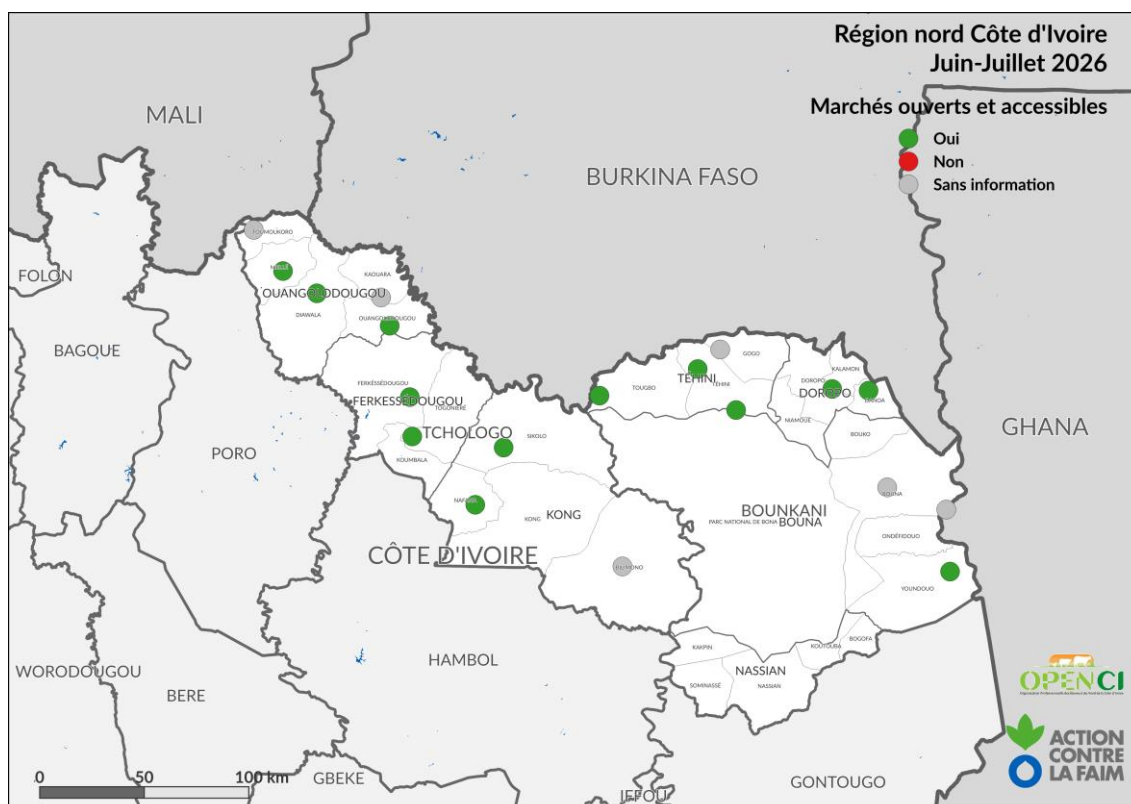


Figure 16 – Marchés ouverts et accessibles de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 17 présente les zones où des appuis au secteur pastoral ont été rapportés dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période de juin à juillet 2026.

Des appuis ont été signalés sur plusieurs sites. Les données indiquent des actions de vaccination gratuite du bétail (Danao, Tehini) et de petits ruminants à Togonieré. Ces appuis sont essentiels pour prévenir les épizooties et maintenir la santé du cheptel.

La figure 18 montre les sites ayant signalé une pénurie d'aliment pour bétail sur la période de juin à juillet 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani.

L'absence de pénurie s'explique avant tout par la substitution du fourrage naturel à l'aliment acheté : en pleine saison des pluies, la biomasse herbacée couvre l'essentiel des besoins et la demande en complément est structurellement faible. Les marchés de Bouna et Kong montrent des prix pour le tourteau, indiquant une disponibilité du produit pour ceux qui souhaitent l'utiliser.

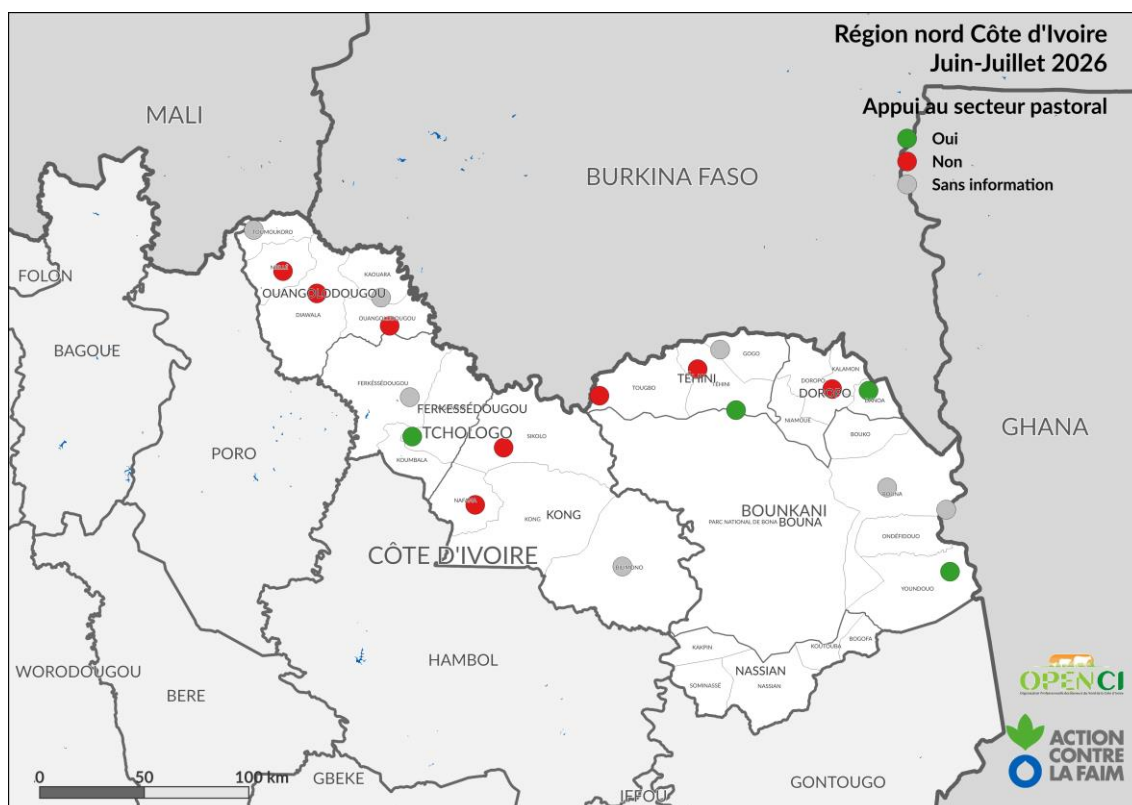


Figure 17 – Zones d'appui au secteur pastoral de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

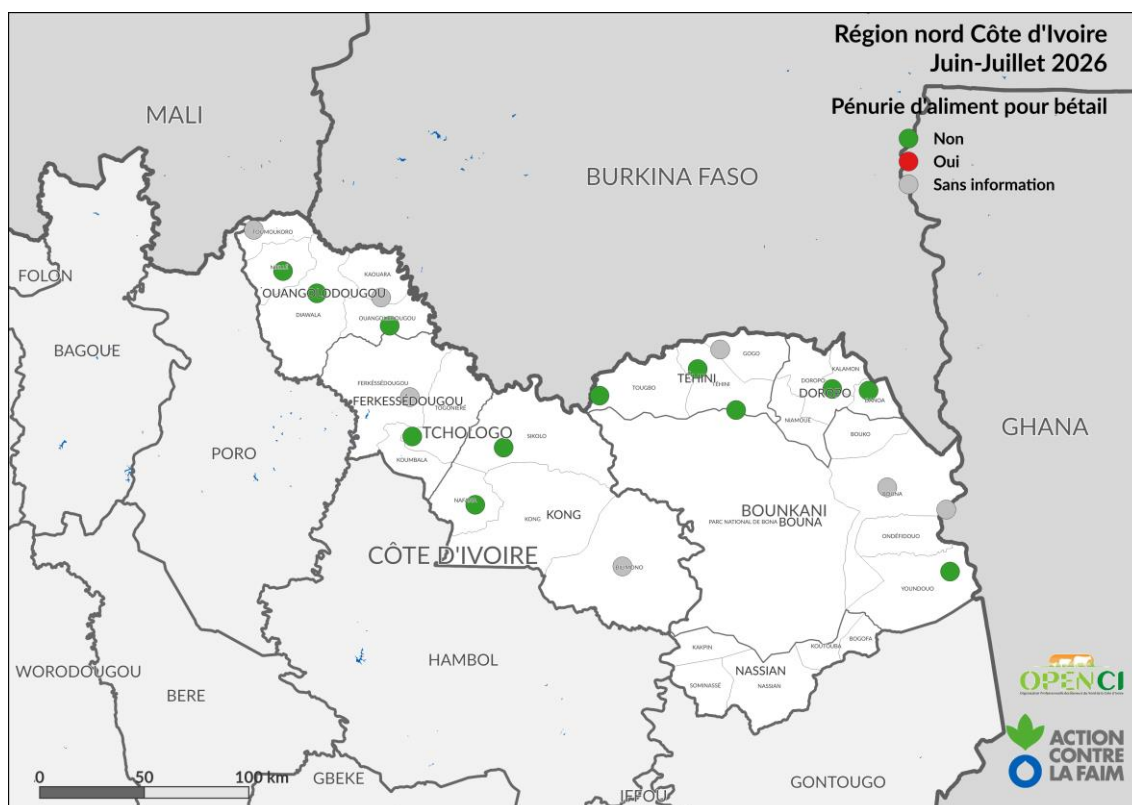


Figure 18 – Pénurie d'aliment pour bétail signalée de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

SITUATION DES PERSONNES RÉFUGIÉES

La figure 19 montre la concentration du bétail appartenant aux réfugiés sur la période de juin à juillet 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani.

La présence de réfugiés avec du bétail est signalée dans plusieurs sites et qualifiée de très faible à moyenne selon les sites. Cette présence, bien que non massive, ajoute une pression sur les ressources locales et peut être une source de tensions avec les éleveurs autochtones.

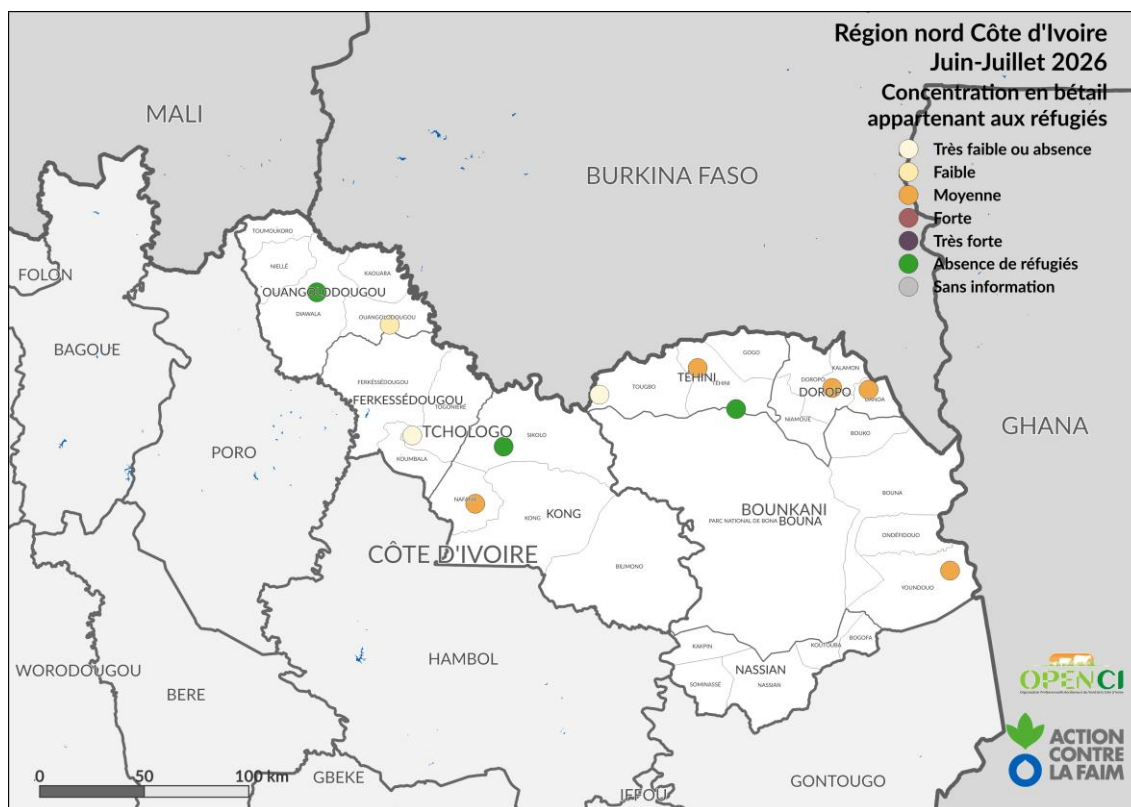


Figure 19 – Concentration du bétail appartenant aux réfugiés de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 20 montre les zones d'arrivée de nouveaux réfugiés dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période de juin à juillet 2026.

Aucune arrivée massive de nouveaux réfugiés n'a été signalée. Les mouvements de population semblent être plus limités et liés à la transhumance saisonnière qu'à des déplacements forcés à grande échelle. Cependant dans la région du Bounkani, plus précisément dans la sous-préfecture de Tougbo, des cas d'arrivées de réfugiés burkinabé et de déplacés internes ont été enregistrés.

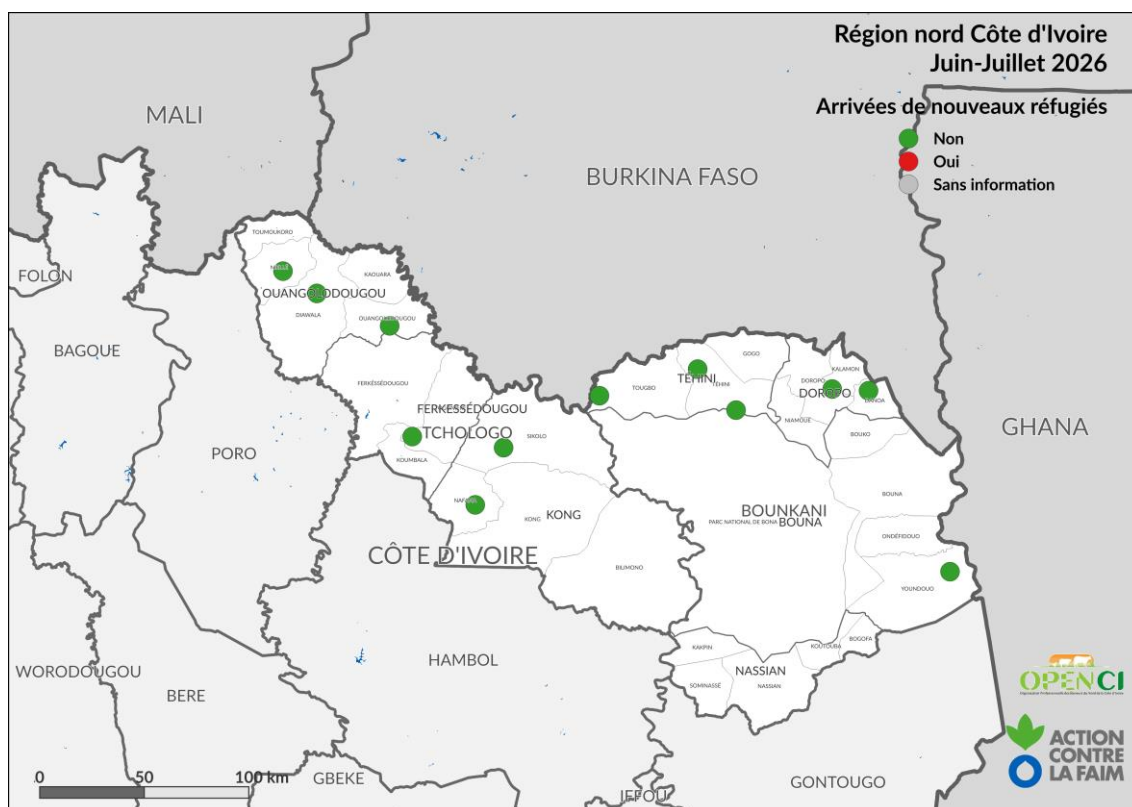


Figure 20 – Zones d'arrivée de nouveaux réfugiés de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

SITUATION DES MARCHÉS

MARCHÉS À BÉTAIL ET DE PRODUITS AGRICOLES

Le tableau 1 présente les prix moyens pour le bétail (caprin mâle et ovin mâle) et les principales céréales (riz, mil, sorgho, maïs) ainsi que l'aliment pour bétail (tourteau) dans les différents départements des régions du Bounkani et du Tchologo sur la période de juin à juillet 2026. Il inclut également les termes de l'échange (TdE) caprin contre mil, exprimés en kg de mil par tête de caprin.

Le prix du caprin mâle varie de 17 505 FCFA à Kong (Tchologo) à 32 750 FCFA à Ouangolodougou (Tchologo). Cette disparité s'explique par la demande sur le marché ou et le coût de transport.

Le prix de l'ovin mâle est plus élevé, oscillant entre 53 500 FCFA à Ouangolodougou et 75 000 FCFA à Doropo (Bounkani). L'écart de prix entre ces deux marchés est significatif (plus de 21 000 FCFA), ce qui reflète une préférence pour l'ovin dans certaines zones.

Les prix du bétail sont généralement plus élevés dans le Tchologo que dans le Bounkani, suggérant une demande plus forte des animaux dans cette région.

Le riz est la céréale la plus chère, avec des prix allant de 400 FCFA/kg à Bouna à 550 FCFA/kg à Doropo. La proximité des zones de production ou l'importation peuvent influencer ces prix.

Le mil est vendu entre 300 FCFA/kg (Kong) et 450 FCFA/kg (Ouangolodougou). Sa stabilité relative en fait une denrée de base pour les ménages.

Le sorgho affiche des prix compris entre 233 FCFA/kg (Téhini) et 394 FCFA/kg (Ouangolodougou). La baisse de son prix par rapport à 2025 (Tableau 6) pourrait indiquer une bonne récolte de la saison précédente.

Le maïs est la céréale la moins chère, avec des prix variant de 108 FCFA/kg (Ouangolodougou) à 225 FCFA/kg (Doropo). Cette baisse significative des prix (Tableau 7) est favorable aux consommateurs, notamment en période de soudure. Le prix du tourteau est de 300 FCFA/kg à Doropo et de 220 FCFA/kg à Ouangolodougou. Ces prix, bien que relativement élevés, restent stables par rapport à l'année précédente (Tableau 8).

Le TdE varie de 50 kg/tête à Téhini à 73 kg/tête à Ouangolodougou. Cela signifie qu'un éleveur peut obtenir entre 50 et 73 kg de mil en échange d'un caprin mâle. La valeur la plus basse à Téhini est préoccupante, car elle indique un faible pouvoir d'achat pour les éleveurs de cette zone.

Tableau 1 – Prix moyens relevés sur les marchés de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

Pays	Région	Département	Marché à bétail		Riz	Mil	Sorgho	Maïs	Aliment pour bétail Tourteau	Termes échange caprin contre mil
			Caprin mâle	Ovin mâle						
			FCFA/tête							
Côte d'Ivoire	Bounkani	Doropo	21 250	75 000	550	350	300	225	300	61
		Bouna	25 000	65 000	400	400	250	220		63
		Téhini	18 833	68 333	533	375	233	167		50
	Tchologo	Ferkessedougou			370			115		
		Kong	17 505	71 275	500	300	300	125		58
		Ouangolodougou	32 750	53 500	500	450	394	108	220	73

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF

Le tableau 2 compare le prix moyen du caprin mâle entre la période de juin-juillet 2026, la période précédente (avril-mai 2026) et la même période en 2025, pour les régions du Boukani et du Tchologo.

Dans la région du Boukani, le prix moyen du caprin mâle est passé de 24 214 FCFA (avril-mai 2026) à 20 667 FCFA (juin-juillet 2026), soit une baisse de -15%. Par rapport à juin-juillet 2025 (24 929 FCFA), la baisse est de -17%. Cette baisse significative pourrait être due à une augmentation de l'offre sur les marchés, à une baisse de la demande (pouvoir d'achat réduit des ménages), ou à une combinaison des deux facteurs.

Dans la région du Tchologo, le prix est passé de 28 400 FCFA à 25 128 FCFA entre les deux périodes de 2026, soit une baisse de -12%. En revanche, par rapport à 2025 (23 214 FCFA), le prix a augmenté de +8%. Cette augmentation par rapport à l'année dernière pourrait indiquer une demande plus soutenue ou une offre plus limitée dans le Tchologo.

La tendance générale est à la baisse du prix du caprin mâle, particulièrement marquée dans le Boukani. Cette situation pénalise les éleveurs, qui voient leurs revenus diminuer. La baisse moins marquée dans la région du Tchologo comparativement à la région du Boukani pourrait suggérer une meilleure résilience du marché dans cette région.

Tableau 2 – Évolution du prix moyen du caprin mâle par région

Pays	Région	Prix Caprin Mâle Juin - Juillet 2026 (FCFA/tête)	Prix Caprin Mâle Avril - Mai 2026 (FCFA/tête)	Variation (%)	Prix Caprin Mâle Juin - Juillet 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Boukani	20 667	24 214	-15	24 929	-17
	Tchologo	25 128	28 400	-12	23 214	+8

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF

Le tableau 3 présente l'évolution du prix moyen de l'ovin mâle sur la période de juin à juillet 2026 dans les régions du Tchologo et du Boukani.

Dans le Boukani, le prix est passé de 77 143 FCFA (avril-mai 2026) à 70 000 FCFA (juin-juillet 2026), soit une baisse de -9%. Par rapport à 2025 (65 000 FCFA), le prix a augmenté de +8%. La baisse entre les deux périodes de 2026 est moins forte que pour le caprin, mais l'augmentation par rapport à 2025 est un signe encourageant. Cela pourrait indiquer une demande plus soutenue pour l'ovin.

Dans le Tchologo, le prix a chuté de 83 010 FCFA à 62 388 FCFA entre avril-mai et juin-juillet 2026, soit une baisse spectaculaire de -25%. Par rapport à 2025 (64 286 FCFA), le prix a baissé de -3%. Cette chute brutale dans le Tchologo est très préoccupante. Elle est liée à un afflux d'ovins sur le marché, en raison de difficultés d'alimentation ou de mouvements de transhumance massifs.

Tableau 3 – Évolution du prix moyen de l'ovin mâle par région

Pays	Région	Prix Ovin Mâle Juin - Juillet 2026 (FCFA/tête)	Prix Ovin Mâle Avril - Mai 2026 (FCFA/tête)	Variation (%)	Prix Ovin Mâle Juin - Juillet 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Boukani	70 000	77 143	-9	65 000	+8
	Tchologo	62 388	83 010	-25	64 286	-3

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF

Le tableau 4 suit l'évolution du prix du riz dans les régions du Tchologo et du Boukani sur la période de juin à juillet 2026.

Dans le Boukani, le prix est passé de 529 FCFA/kg à 517 FCFA/kg (-2%) entre avril-mai et juin-juillet 2026. Par rapport à 2025 (557 FCFA/kg), le prix a baissé de -7%. La légère baisse est favorable aux consommateurs, mais la stabilité relative du prix indique une offre suffisante sur le marché.

Dans le Tchologo, le prix est passé de 464 FCFA/kg à 474 FCFA/kg (+2%) entre les deux périodes de 2026. Par rapport à 2025 (563 FCFA/kg), la baisse est significative (-16%). La hausse de +2% entre avril-mai et juin-juillet pourrait indiquer une légère tension sur le marché, mais dans l'ensemble, le prix du riz reste bien inférieur à celui de 2025.

Tableau 4 – Évolution du prix moyen du riz par région

Pays	Région	Prix du riz Juin - Juillet 2026 (FCFA/kg)	Prix du riz Avril - Mai 2026 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du riz Juin - Juillet 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Boukani	517	529	-2	557	-7
	Tchologo	474	464	+2	563	-16

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF

Le tableau 5 suit l'évolution du prix du mil sur la période de juin à juillet 2026 dans les régions du Tchologo et du Boukani.

Le mil est la céréale de référence pour le calcul des termes de l'échange et son comportement est donc déterminant pour les éleveurs. La légère hausse observée dans

le Bounkani est typique de la période de soudure : les stocks paysans sont épuisés, la nouvelle récolte n'est pas encore disponible et la demande se reporte sur une offre réduite. Le recul de 15 % sur un an dans le Tchologo témoigne à l'inverse d'une campagne céréalière précédente satisfaisante et d'une meilleure fluidité des approvisionnements. L'effet combiné est défavorable aux éleveurs du Bounkani, qui subissent simultanément une baisse du prix de leurs animaux et une hausse du prix de la céréale qu'ils achètent.

Tableau 5 – Évolution du prix moyen du mil par région

Pays	Région	Prix du mil Juin - Juillet 2026 (FCFA/kg)	Prix du mil Avril - Mai 2026 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du mil Juin - Juillet 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Bounkani	371	364	+2	358	+3
	Tchologo	400	408	-2	469	-15

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF

Le tableau 6 suit l'évolution du prix du sorgho dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période de juin à juillet 2026.

La hausse de 38 % relevée dans le Tchologo doit être interprétée avec prudence. Le sorgho est une céréale peu échangée sur les marchés suivis. Elle traduit néanmoins une tension réelle sur une offre étroite en période de soudure. Dans le Bounkani, la baisse de 10 % sur deux mois et de 23 % sur un an suggère au contraire une bonne disponibilité résiduelle et un report de la consommation vers le maïs, nettement moins cher. Pour les éleveurs, le sorgho ne constitue pas la céréale d'achat principale et l'impact direct de cette hausse reste limité, mais elle signale la fragilité des marchés céréaliers secondaires, dont les prix peuvent s'emballer rapidement dès lors que quelques opérateurs seulement approvisionnent la place.

Tableau 6 – Évolution du prix moyen du sorgho par région

Pays	Région	Prix du sorgho Juin - Juillet 2026 (FCFA/kg)	Prix du sorgho Avril - Mai 2026 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du sorgho Juin - Juillet 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Bounkani	258	288	-10	333	-23
	Tchologo	363	263	+38	380	-5

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF

Le tableau 7 suit l'évolution du prix du maïs dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période de juin à juillet 2026.

Le maïs est la céréale dont les prix se replient le plus fortement, ce qui reflète une campagne précédente excédentaire et une disponibilité locale abondante, notamment dans le Tchologo, où la production est structurellement plus importante et où le prix tombe à 105-115 FCFA le kilogramme sur les marchés de Niellé et de Ferkessedougou. Cette évolution est doublement favorable aux ménages pastoraux : elle allège le budget céréaliier des familles et elle ouvre une opportunité économique pour l'alimentation animale, puisque le maïs est deux à trois fois moins cher que le tourteau relevé entre 220 et 300 FCFA le kilogramme. La période est donc propice à la constitution de stocks de compléments énergétiques à bas coût en prévision de la saison sèche.

Tableau 7 – Évolution du prix moyen du maïs par région

Pays	Région	Prix du maïs Juin - Juillet 2026 (FCFA/kg)	Prix du maïs Avril - Mai 2026 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du maïs Juin - Juillet 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Bounkani	195	235	-17	263	-26
	Tchologo	116	147	-21	208	-44

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF

Le tableau 8 suit l'évolution du prix du tourteau dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période de juin à juillet 2026.

La relative stabilité des prix est cohérente avec l'absence totale de pénurie d'aliment pour bétail signalée. En pleine saison des pluies, le fourrage naturel se substitue à l'aliment acheté et la demande reste faible. Le fait que le tourteau ne soit disponible que sur deux des six marchés suivis constitue en revanche le principal enseignement de ce tableau. La filière d'approvisionnement est étroite, concentrée sur quelques opérateurs, ce qui expose les éleveurs à des ruptures et à des flambées de prix dès que la demande remontera, à partir de février. La hausse de 9 % sur un an dans le Bounkani illustre déjà cette fragilité dans la région la plus enclavée. L'implication pratique est de structurer dès l'hivernage l'approvisionnement collectif en compléments, en combinant achats groupés de tourteau, valorisation du maïs local à bas prix et conservation des résidus de récolte.

Tableau 8 – Évolution du prix moyen de l'aliment pour bétail (Tourteau) par région

Pays	Région	Prix aliment bétail Juin - Juillet 2026 (FCFA/kg)	Prix aliment bétail Avril - Mai 2026 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix aliment bétail Juin - Juillet 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Bounkani	300	325	-8	275	+9
	Tchologo	220	215	+2	220	0

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF

TERMES DE L'ÉCHANGE

Le tableau 9 présente l'évolution des termes de l'échange (TdE), qui mesurent le pouvoir d'achat des éleveurs en quantité de mil obtenue pour un caprin mâle dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période de juin à juillet 2026.

Dans le Bounkani, le TdE est passé de 66 kg/tête à 56 kg/tête (-16%) entre avril-mai et juin-juillet 2026. Par rapport à 2025 (70 kg/tête), la baisse est de -20%. La dégradation du TdE dans le Bounkani est très préoccupante. Les éleveurs doivent vendre plus de caprins pour obtenir la même quantité de mil, ce qui réduit leurs revenus.

Dans le Tchologo, le TdE est passé de 70 kg/tête à 63 kg/tête (-10%) entre avril-mai et juin-juillet 2026. Par rapport à 2025 (50 kg/tête), le TdE a augmenté de +27%. L'augmentation par rapport à 2025 est un signe positif, mais la baisse de -10% entre les deux périodes de 2026 est une tendance inquiétante. Elle reflète la baisse des prix du caprin, qui n'est pas compensée par une baisse suffisante du prix du mil.

Tableau 9 – Évolution des termes de l'échange TdE caprin mâle contre mil par région

Pays	Région	TdE Juin - Juillet 2026 (kg/tête)	TdE Avril - Mai 2026 (kg/tête)	Variation (%)	TdE Juin - Juillet 2025 (kg/tête)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Bounkani	56	66	-16	70	-20
	Tchologo	63	70	-10	50	+27

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF

La géographie des termes de l'échange (Figure 21) recoupe celle de l'enclavement et de l'accès au marché. Les positions les moins défavorables se trouvent sur le corridor frontalier de Ouangolodougou, où la demande en bétail est soutenue par les acheteurs régionaux, tandis que les marchés les plus isolés du Bounkani, en particulier Téhini, cumulent des prix d'animaux faibles et des céréales chères. Les causes sont saisonnières, avec la conjonction de ventes de soudure et de stocks céréaliers épuisés, mais aussi structurelles, avec des coûts de transport élevés, un petit nombre d'acheteurs et une capacité de négociation réduite des éleveurs. Les effets sont directs sur la sécurité

alimentaire des ménages pastoraux : la vente d'un caprin ne couvre plus qu'environ un mois de consommation céréalière d'une famille, ce qui pousse à multiplier les cessions d'animaux et fragilise le capital productif. Le risque est amplifié sur les sites qui subissent en parallèle des vols de bétail, comme Téhini et Nafana, où la perte d'animaux s'ajoute à la dégradation des conditions d'échange. Une amélioration est attendue à partir des récoltes, avec la détente saisonnière des prix céréaliers, mais elle ne suffira pas à restaurer un rapport d'échange normal sans appui à la commercialisation.

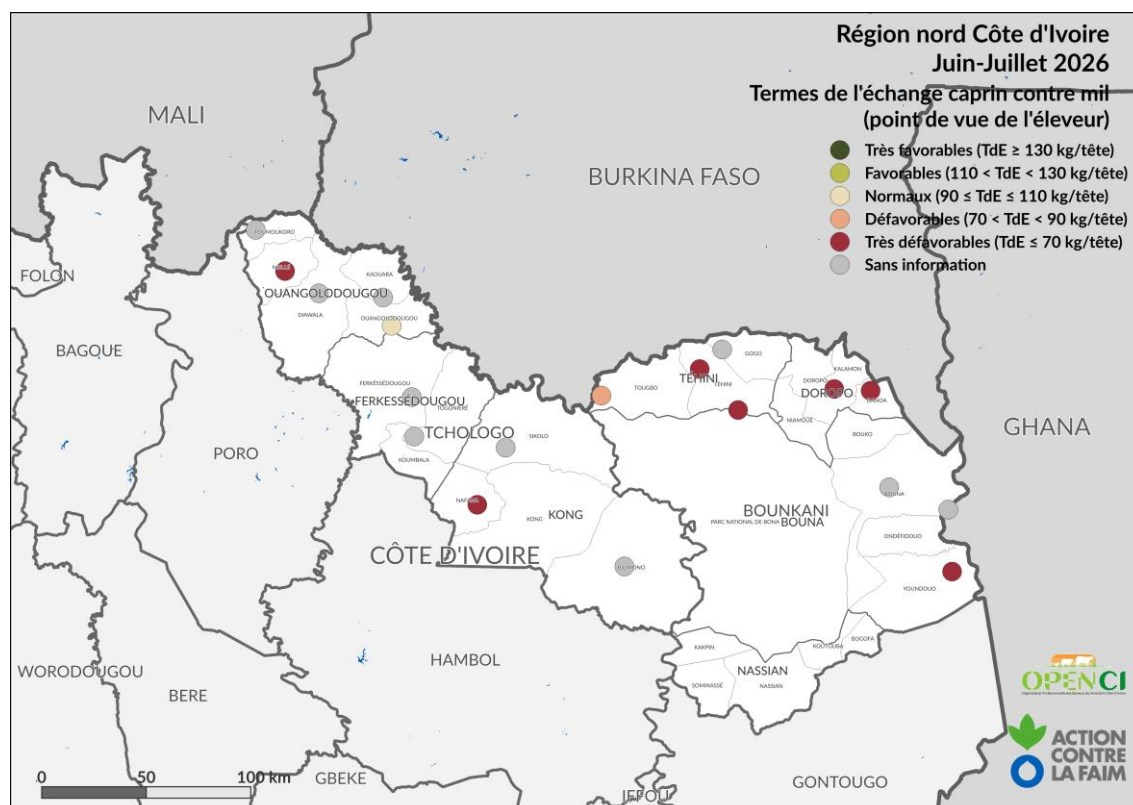


Figure 21 – Termes de l'échange caprin contre mil de juin à juillet 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

CONCLUSION

PERSPECTIVES

La période de juin à juillet 2026 dessine un contraste net entre des conditions naturelles favorables et une situation socio-économique dégradée. Sur le plan des ressources, la campagne pastorale démarre dans de bonnes conditions : biomasse excédentaire, points d'eau remplis, absence de feux de brousse et de pénurie d'aliment, embonpoint satisfaisant des animaux et marchés tous accessibles. Sur le plan des risques, en revanche, trois signaux convergent : les vols de bétail touchent la majorité des sites et pourraient être liés à une filière de recel transfrontalière, des foyers de maladies contagieuses sont actifs à Ouangolodougou et à Nafana sans couverture vétérinaire correspondante, et les termes de l'échange tombent entre 50 et 73 kg de mil par caprin, très en dessous du seuil de 90 kg.

RECOMMANDATIONS

Recommandations pour les éleveurs, les organisations pastorales, les services vétérinaires, les services étatiques, et les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires :

- **Recommandations pour les éleveurs**

Les recommandations aux éleveurs vont vers la sécurisation des enclos et l'organisation de gardiennages nocturnes tournants, en particulier après les pluies, sur les sites où des vols ont été rapportés (Doropo, Piaye, Téhini, Togonière, Ouangolodougou, Nafana, Karagbogo), et vers la mise en place des dispositifs d'alerte villageois reliés aux forces de l'ordre. Pour faire face aux besoins de l'alimentation du bétail, nous recommandons de collecter les résidus de récolte et constituer des stocks de compléments énergétiques en achetant du maïs local, deux à trois fois moins cher que le tourteau. Afin d'assurer la sécurité sanitaire du bétail, les éleveurs sont encouragés à faire vacciner et déparasiter les animaux avant la fin de l'hivernage et déclarer sans délai tout cas suspect, notamment les avortements observés à Téhini. Aussi, nous encourageons les éleveurs à prendre les dispositions nécessaires pour respecter les couloirs de passage et éviter les abords des champs et des jardins maraîchers afin de prévenir les conflits. Enfin, nous recommandons aux éleveurs d'étaler les ventes hors période de soudure et différer la cession des ovins mâles, dont les prix remonteront aux prochaines échéances festives, plutôt que de vendre dans des conditions d'échange défavorables.

- **Recommandations pour les organisations pastorales**

Les organisations pastorales sont encouragées à organiser la commercialisation groupée du bétail pour renforcer le pouvoir de négociation des éleveurs face au petit nombre d'acheteurs, en priorité dans le Bounkani où les termes de l'échange ont perdu 20 % en un an. En outre, les organisations pastorales peuvent organiser la mise en place des achats groupés de tourteau et de compléments alimentaires dès maintenant, tant que les prix sont bas et la demande faible, afin de limiter l'exposition aux ruptures d'approvisionnement prévisibles à partir de février. Par ailleurs, dans un contexte de démarrage de la campagne culturelle, la délimitation participative des couloirs de passage et des accès aux points d'abreuvement, en concertation avec les agriculteurs et les groupements féminins de maraîchage, notamment à Niellé et à Piaye peut contribuer à limiter les risques de conflits agriculteurs-éleveurs. Enfin, il faut sensibiliser les membres à l'identification des animaux et à la déclaration systématique des vols, et faciliter l'intégration des éleveurs réfugiés dans les instances de gestion des ressources afin de prévenir les tensions.

- **Recommandations pour les services vétérinaires**

Les services vétérinaires sont invités à investiguer et traiter en priorité les foyers actifs non couverts : fièvre aphteuse bovine à Ouangolodougou, signalée à trois reprises sur la période, suspicion de pasteurellose à Nafana, mortalités de pintades à Téhini et avortements bovins dans le même secteur. Les services vétérinaires doivent également rattraper le décalage géographique constaté entre les zones d'appui, concentrées dans le Bounkani, et la localisation des besoins, en étendant les campagnes de vaccination et de déparasitage aux départements de Ouangolodougou et de Kong. L'intégration systématique des troupeaux des personnes réfugiées, présents sur des sites suivis, dans les campagnes permettra d'éviter la constitution de réservoirs non immunisés. Enfin, les services vétérinaires sont encouragés à renforcer la surveillance des maladies liées à l'abreuvement en eaux de surface, source principale et prévoir un contrôle sanitaire sur les marchés à bétail frontaliers, en particulier sur le corridor de Ouangolodougou, pour limiter le risque de diffusion transfrontalière.

- **Recommandations pour les services étatiques**

Les services étatiques sont invités à programmer de nouveaux aménagements pastoraux dans les zones où les anomalies de présence d'eau sont négatives, à l'est du Bounkani et sur le secteur de Kong. Cette action peut également être couplée à l'officialisation et au balisage des couloirs de transhumance et des accès aux points d'eau. Il est également nécessaire de renforcer la présence des forces de sécurité sur les axes de sortie du bétail volé pour démanteler les circuits d'écoulement clandestins. Enfin, l'appui des services étatiques pour la médiation et la clarification des droits d'usage fonciers dans le village de Togolokaye (conflit communautaire) est recommandé, en associant autorités coutumières et administratives.

- **Recommandations pour les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires**

Les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires sont encouragés à concentrer les appuis sur les quatre sites qui cumulent les vulnérabilités – Nafana, Togolokaye, Diawala et Piaye et sur le Bounkani, entre baisse du prix du caprin et hausse du prix du mil qui exposent les ménages à la décapitalisation. Ils sont également appelés à soutenir la constitution de stocks fourragers et de banques d'aliment bétail communautaires pendant la fenêtre favorable actuelle, en valorisant le maïs local dont le prix a chuté de 26 à 44 % sur un an. Enfin, ces acteurs doivent appuyer les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits agropastoraux et fonciers, en incluant les communautés hôtes et les personnes réfugiées.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'informations merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour accéder aux bulletins
- www.geosahel.info pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- Sekongo Datouloba (OPEN-CI) – datoulobasekongo2020@gmail.com
- Abdou Seydou (OPEN-CI) – sdjibo123@gmail.com
- Amadou Coulibaly (OPEN-CI) – vitaldelaroch@yahoo.fr
- Nadia Ouattara (ACF – Côte d'Ivoire) – grantco@ci-actioncontrelafaim.org
- Eve-Marie Lavaud (ACF – ROWCA) – elavaud@wa.acfspain.org
- Erwann Fillol (ACF – ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org

FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de l'Agence Française de Développement AFD et de l'Union européenne.

